Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 11

Rubrik: Avis officiel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

le 15 avril, session pour les épreuves écrites; puis, les 28, 29 et 30 avril, deuxième session pour les examens oraux. Ont obtenu le brevet de capacité, 8 aspirants et 37 aspirantes sur 54 candidats présents au commencement des examens. Trente-neuf aspirantes ont obtenu, en outre, le brevet pour l'enseignement dans l'école enfantine.

Genève. — † *M. Georges Favon.* — Le 17 mai, est décédé à Genève, à l'âge de 59 ans, M. Georges Favon, conseiller d'Etat et directeur de l'Instruction publique. Entré au Conseil d'Etat en janvier 1899, M. Favon a signalé son passage si court au Département de l'Instruction publique par des œuvres importantes : amélioration du traitement du personnel enseignant primaire; création du Technicum; développement de l'Ecole ménagère et professionnelle; loi donnant la garantie de l'Etat à la pension de retraite en faveur des fonctionnaires de l'enseignement secondaire; agrandissement des locaux universitaires, etc, etc...

Conseiller national très écouté, polémiste redoutable, M. Favon fut un homme d'Etat extrêmement habile. Le gouvernement et le peuple de Genève lui ont fait, le 19 mai, d'imposantes funérailles.

AVIS OFFICIEL

Caisse de retraite des membres du corps enseignant fribourgeois

Les membres de la Caisse de retraite du corps enseignant primaire et secondaire sont convoqués en assemblée générale ordinaire, à Fribourg, grande salle de l'Ecole des filles, sur le lundi 9 juin prochain, à 1 ½ heure précise de l'après-midi.

Tractanda :

1° Nomination du Bureau ;
2° Rapport administratif du Comité pour 1901 ;
3° Approbation des comptes de 1901 ;
4° Fixation de la cotisation pour 1902 ;
5° Nomination de la Commission examinatrice des comptes ;
6° Questions éventuelles.

Au nom du Comité :
Le secrétaire, H. GUILLOD.

A l'école : Le maître. — Qu'est-ce qui sépare le rire des larmes ? — L'écolier (triomphant) — Le nez, M'sieu.